

# Sainte-Luce infos

Publication municipale d'informations

Vendredi 15 mai 2020 #1226



## Le mode d'emploi lucéen de l'après-11 mai

Lire p.2

### L'IDÉE

Une plateforme numérique  
du bénévolat p.3

### SERVICE RENDU

La médiathèque en  
formule "drive" p.6

### ESPRIT BÉNÉVOLE

Des bénévoles et des masques p.7

# L'ÉVÉNEMENT



La mairie accueille le public en privilégiant les rendez-vous.

## Le mode d'emploi lucéen de l'après-11 mai

Le 11 mai a marqué une nouvelle étape dans la crise sanitaire. La vie quotidienne a repris progressivement, mais pas tout à fait comme avant. Sainte-Luce Infos fait le point.

Lundi 11 mai au matin, la circulation était déjà plus dense dans les rues de Sainte-Luce. Le public s'était déjà rendu en mairie, la liste d'attente des coiffeurs était déjà longue. La vie quotidienne a repris ses droits, mais avec de nouvelles règles. La Loire-Atlantique étant un département vert, elles sont les suivantes : sortie sans attestation sur l'espace public, déplacements limités à 100 km maximum sauf motif impératif (familial ou professionnel, avec attestation), port du masque obligatoire dans les transports collectifs à partir de 11 ans, distanciation physique et gestes barrière. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont toujours interdits dans l'espace public, tout comme les événements de plus de 5000 personnes (au moins jusqu'au 31 août). Les mariages sont reportés sauf urgence. Et les enterrements ne peuvent malheureusement pas accueillir plus de 20 personnes. Pour le moment, les lieux de culte ne peuvent accueillir aucune cérémonie. Les commerces sont ouverts depuis le début de semaine, à l'exception des bars, restaurants et cinéma, au moins jusqu'en juin. Les activités physiques en extérieur sont possibles avec certaines contraintes (10 mètres de distance pour footing et le vélo), mais pas le sport

en lieu couvert, le sport collectif ou le sport de contact. À Sainte-Luce, la rentrée des classes a eu lieu jeudi 14 mai dans les **écoles publiques**, pour les grandes sections et les élémentaires, avec restauration sur place (des plateaux repas dans la classe). Les accueils périscolaires sont pour le moment limités aux enfants des personnels prioritaires. À l'**école privée Saint-Vincent**, la rentrée des élèves s'est déroulée mardi 12 mai de la grande section au CM2. Le **collège** rouvre lundi 18 mai pour les 6<sup>es</sup> et 5<sup>es</sup>. Pour le moment, les 4<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> suivront leurs cours à distance.

### Rendez-vous

Les **services municipaux** ont rouvert leurs portes lundi 11 mai en privilégiant la prise de rendez-vous, l'appel téléphonique et le port du masque. La **Maison des Solidarités** a rouvert mardi 12 mai et l'épicerie solidaire jeudi 14 mai avec un dispositif adapté : des colis distribués par les bénévoles sans entrer dans l'équipement. Les **multi-accueils** accueillent 10 enfants maximum par espace de vie, soit 20 enfants à Bidibulle et 30 à Félix-Tessier. Le Relais Petite-Enfance fonctionne à nouveau, mais uniquement sur rendez-vous. Par contre les animations pour

les assistantes maternelles ne reprendront qu'en septembre. Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents reste fermé jusqu'à nouvel ordre, même si l'équipe maintient le lien avec le public. La **direction éducation, jeunesse et sports** est à nouveau ouverte, mais uniquement le matin. Le **Point Information Jeunesse (PIJ)** rouvre cette semaine, le **Patio** le mercredi 20 mai. Les aires de jeux, les équipements de plein air et les bords de Loire sont à nouveau accessibles dans le respect des règles sanitaires. Par contre le skate-park et le City Stade restent fermés jusqu'à nouvel ordre. C'est aussi le cas des salles municipales (école de musique comprise) au moins jusqu'au 2 juin. Le théâtre Ligéria n'accueillera pas de spectacle jusqu'à la rentrée. Ceux qui étaient prévus de mars à mai sont reportés en septembre. La saison culturelle 2020/2021 est finalisée, mais la campagne d'abonnement ne sera lancée qu'en septembre. Enfin, la **médiathèque** rouvre le mardi 19 mai avec une organisation sous forme de "drive" et des horaires adaptés (voir page 6). La ludothèque sera fermée jusqu'en septembre.

Contact : 02 40 68 16 00

## LA PHOTO DE LA SEMAINE

### Le chantier des Indulgences a repris

Prévu jusqu'à fin 2020, le chantier d'aménagement du quartier des Indulgences a repris le 14 avril, en suivant le "Guide des préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités en période d'épidémie". Les entreprises ont posé des dalles, des bordures et planté des massifs. Des travaux sont également en cours pour refaire la voirie, élargir le trottoir et créer 7 places de stationnement supplémentaires. En conséquence, la rue René-Coty ne fonctionne qu'à sens unique. Le sens Sainte-Luce Nantes est fermé jusqu'au 3 juillet, avec la mise en place d'une déviation qui concerne aussi le Chronobus.



## LA QUESTION DE LA SEMAINE

### Comment se procurer un masque ?

Depuis le 11 mai, le port du masque (tissu ou chirurgical) est obligatoire dans les transports en commun pour les plus de 11 ans et pour les personnes travaillant dans les crèches et les établissements scolaires. La mairie en a acheté pour chaque Lucéenne et Lucéen de plus de 10 ans. Ils sont distribués dans des points de retrait depuis mercredi (la livraison a pris du retard en raison d'un achat groupé avec Nantes Métropole). Ils seront encore disponibles mardi 19 mai de 13h à 19h salles Tabarly, Losq et Jaffret (détails sur [www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com)). La Maison des Solidarités a livré des masques à domicile aux personnes vulnérables qui se sont faites connaître (02 40 68 16 56). Enfin, il est également possible d'acheter un masque en pharmacie, bureau de tabac, dans la grande distribution et d'en fabriquer soi-même à partir des tutoriels Afnor ([www.afnor.org](http://www.afnor.org)).

Posez-nous vos questions sur [com@sainte-luce-loire.com](mailto:com@sainte-luce-loire.com)

## L'INFO

### Un conseil municipal à huis clos

Le conseil municipal se réunira pour la première fois depuis le confinement le mardi 2 juin à 18h30. Cette séance se déroulera à huis clos mais sera retransmise sur la page Facebook de la mairie. Alors que les élections municipales sont en suspens (le gouvernement se prononcera sur les nouvelles dates à la fin du mois), cette réunion permettra d'aborder les affaires courantes (tarifs municipaux) et de voter un budget supplémentaire visant à adapter l'action de la mairie au contexte actuel.

## L'IDÉE

### Une plateforme numérique du bénévolat



En 2016, nous avons évoqué l'initiative d'Amélie Arcile et Anne-Laure Mesguen, Bénévolt, une plateforme Internet mettant en relation les associations avec les retraités actifs souhaitant faire du bénévolat ou du télé-bénévolat. Depuis le confinement, elles ont transformé leur plateforme en l'ouvrant gratuitement à tous les âges. Ainsi, plus de 3000 personnes se sont portées volontaires pour la Croix Rouge. En savoir + sur [benevolt.fr](http://benevolt.fr)

## LE CHIFFRE

# 467

élèves dans le public

467 élèves de la grande section au CM2 ont fait leur rentrée jeudi 14 mai dans les écoles publiques. Parmi eux, 111 enfants des personnes prioritaires (soignants, forces de l'ordre, personnel de la Poste, enseignants, famille monoparentale...). La rentrée se faisait sur la base du volontariat. Environ 50 % des familles ont souhaité que leur enfant reprenne l'école.



ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

PLAN DE DÉCONFINEMENT

VIE SOCIALE ET ACTIVITÉS	Avant le 11 mai	Du 11 mai au 1er juin		Perspectives après le 2 juin
		Départements à circulation épidémique :		
		FAIBLE	ÉLEVÉE	
Cinéma et théâtres	✗	✗	✗	À définir fin mai
Médiathèques, bibliothèques et petits musées	✗	✓	✓	✓
Grands musées	✗	✗	✗	À définir fin mai
Forêts	✗	✓	✓	✓
Parcs et jardins	✗	✓	✗	Ouverture en fonction de la circulation de l'épidémie dans le département
Plages et lacs	✗	✗	✗	À définir fin mai
Salles de sport, salles des fêtes et polyvalentes	✗	✗	✗	À définir fin mai
Colonies de vacances, camps, etc.	✗	✗	✗	À définir fin mai
Mariages et cérémonies	✓ Reportés (sauf urgence)	Reportés (sauf urgence)		À définir fin mai
Lieux de cultes	✓ Sans cérémonie	Sans cérémonie		À définir fin mai
Cérémonies funéraires	✓ Moins de 20 personnes	Moins de 20 personnes		À définir fin mai
Cimetière	✗	✓	✓	✓
Rassemblements > de 10 personnes	✗	✗	✗	À définir fin mai
Évènements > 5000 personnes	✗	Interdit jusqu'au 31 août		Interdit jusqu'au 31 août

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

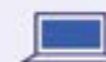


Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000 (appel gratuit)





# SERVICE RENDU

## La médiathèque en formule « drive »

Mardi 19 mai, la médiathèque ouvrira ses portes au public mais dans une configuration restreinte, limitée aux retours et prêts de livres, cd, dvd. « Il sera possible de réserver par courriel, sur notre site Internet ou par téléphone », explique Christelle Jolliet, la responsable. Nous proposerons également en libre-service des paquets d'une dizaine de documents sélectionnés par les bibliothécaires ». Sur place, un circuit sécurisé et respectueux des consignes sanitaires permettra de déposer ou prendre ses documents sans entrer dans les espaces de consultation. Les documents seront désinfectés et remis en rayon après trois jours. Le personnel sera doté de masques. Des barrières en plexiglas seront installées. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition du public. Des horaires adaptés sont proposés afin de permettre à l'équipe de préparer les commandes et désinfecter les documents : mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 10h à 13h. Les revues ne seront pas accessibles. Les animations et la ludothèque ne reprendront qu'en septembre. 02 40 68 16 51 ou <http://mediatheque.sainte-luce-loire.com>



# ESPRIT BÉNÉVOLE

## Plus de 600 masques fabriqués par des bénévoles



Outre les 15 000 masques commandés avec Nantes Métropole, la mairie a initié un atelier de fabrication de masques, avec pour résultat (au moment où nous écrivons) plus de 600 masques fabriqués. Ils ont été (ou sont sur le point de l'être) distribués par la Ville aux personnes vulnérables recensées par la Maison de la Solidarité, au Village d'enfants SOS, à l'Hôtel social... L'atelier d'une quarantaine de bénévoles a été piloté par Marie-Christine Hémon, conseillère municipale déléguée à l'autonomie et au handicap. « La maison des Solidarités a recensé les besoins. Pour ma part, j'ai coordonné les équipes, apportant le tissu nécessaire et récupérant les masques une fois terminés ». Ensuite, ils ont été

stockés par Martine Marguerie, référente sécurité à la mairie (notre photo) avant distribution. Marie-France Grelier est l'une des bénévoles qui a participé à cette action solidaire : « j'ai un CAP de couturière. J'ai fabriqué une quarantaine de masques en dix jours. Pour un masque, il faut 2 carrés de tissu de 20 X 20 et 4 liens de 40 cm. Cela a demandé du temps, mais je ne travaille pas. Alors, autant le mettre au service des autres ». Des agents municipaux ont également contribué à la réalisation de masques qui sont venus enrichir des stocks aussi utiles que colorés ! Les personnes vulnérables ne pouvant se déplacer peuvent contacter la Maison des Solidarités au 02 40 68 16 56.

**Sainte-Luce Infos** | Publication municipale d'informations  
Disponible dans les principaux commerces et services et sur [www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com)  
Directeur de la publication : Jean-Guy Alix, maire - Rédacteur en chef : Thierry Saurat, directeur de la communication  
Rédaction et photos : Thierry Saurat, Julie Haumon, Yann Boulic et Corinne Bureau -  
Maquette : Audrey Levy - Mise en page : Julie Haumon Impression : Val Pg (Saint-Aignan de Grandlieu) Imprimé sur papier PEFC. Logo Imprim'vert

## Un marché (presque) normal

Samedi 16 mai, le marché du samedi reprend un fonctionnement presque normal, avec 44 commerçants présents (ils étaient 15 durant le confinement). Les règles de distanciation physique sont maintenues, ainsi qu'un sens unique de circulation. Le stationnement notamment est possible terrain de Chassay.

## Du muguet pour la maison de retraite

Le 1<sup>er</sup> mai, la mairie a offert du muguet au personnel et aux résidents de la maison de retraite La Rose des Vents, pour témoigner de la solidarité et du soutien de la Ville et maintenir une tradition écornée par le confinement. Le service de soins à domicile et les infirmières ont également reçu des bouquets de la Ville.

## S'informer en temps réel

Depuis le 17 mars et le confinement, la Ville a privilégié l'information numérique via le site Internet et les réseaux sociaux afin de s'adapter à une actualité évoluant chaque jour. L'équipe du service communication a publié près d'une centaine d'article pour accompagner les Lucéennes et les Lucéens durant cette période pas comme les autres. Aujourd'hui, nous continuons à privilégier l'information numérique, mais Sainte-Luce Infos paraîtra à nouveau en fonction des besoins de l'actualité. Pour connaître nos informations locales, nous vous invitons à vous rendre sur les pages Facebook, Twitter et Instagram de la Ville, sur [www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com) et à vous abonner à notre newsletter hebdomadaire.

## Annuaire des commerçants

L'annuaire des commerçants de Sainte-Luce est accessible à tous les professionnels sur le site Internet de la mairie. Ils peuvent l'enrichir en remplissant eux-mêmes leur fiche de présentation.

## Déclaration d'impôts

La déclaration de revenus est en ligne (sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)). La télé-déclaration est possible jusqu'au 8 juin sur Internet. La déclaration papier est possible jusqu'au 12 juin.

## Spectacles reportés

En raison de la crise sanitaire, la Ville de Sainte-Luce a reporté les 4 spectacles de la saison culturelle du Théâtre Ligéria qui devaient avoir lieu au printemps. Toutes les infos sur [www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com)

# MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville  
Esplanade Pierre-Brasselet  
BP 88109  
44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX  
02 40 68 16 00  
[contact@sainte-luce-loire.com](mailto:contact@sainte-luce-loire.com)  
[www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com)

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Accueil - Vie citoyenne  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15 et  
de 13h30 à 17h30,  
samedi de 9h à 12h.

## Merci de privilégier les appels téléphoniques

**Aménagement urbain**  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.  
**Police municipale**  
02 40 68 16 86 ou 06 17 04 37 26  
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 6h à 13h.  
**Guichet unique associations**  
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.  
Le jeudi de 8h30 à 12h15  
**Espace emploi et entreprises**  
**Solidarités et petite enfance** (uniquement sur rendez-vous)  
02 40 68 16 56  
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.  
Le jeudi de 8h30 à 12h15  
**Éducation et Jeunesse**  
Premier contact par mail à [eje@sainte-luce-loire.com](mailto:eje@sainte-luce-loire.com)  
02 40 68 16 41  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.  
**Billetterie culturelle**  
02 40 68 16 39  
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30.  
**Médiathèque** esplanade Pierre-Brasselet  
(02 40 68 16 51)  
mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h,  
samedi de 10h à 13h. La Ludothèque est fermée jusqu'en septembre.

## URGENCE

Astreinte mairie soirs et week-ends	06 17 04 37 63
Gendarmerie	17 (de 19h à 8h) 02 51 13 39 90 (de 8h à 19h)
Police municipale	06 17 04 37 26 (du lundi au vendredi de 8h à 18h)
SAMU	15
Pompiers	18

## LES SERVICES DE GARDE

SOS Médecins	02 40 50 30 30
Cabinets d'infirmières	07 85 98 49 72 Patricia Barrault (3 rue de la Planchonnais) 06 79 26 50 86 Pascale Bothorel, Édith Langny et Noëlla Perrot (3 rue de la Planchonnais) 02 40 75 62 38 Émilie Girard et Marie-Laure Cossé (2 rue Jean-Moulin) 06 75 01 58 83 Cécile Addor-Fruchaud et Charlotte Lancereau (3 rue Louis Gaudin)

Service maintien à domicile personnes âgées	02 40 25 82 81
Ambulances	02 40 25 84 52 02 40 25 96 16 02 40 54 45 45

# MERCI...

aux

- professionnels de la santé,
- salariés du public et du privé,
- commerçants,
- artisans,
- entrepreneurs,
- agriculteurs,
- métiers de la sécurité,
- aidants,
- parents,
- bénévoles,

et à tous ceux et celles qui se mobilisent  
au quotidien

## Grâce à vous, la vie continue !

Contact :  
com@sainte-luce-loire.com  
02 40 68 16 11  
Sainte-Luce sur Facebook, Twitter et Instagram  
[www.sainte-luce-loire.com](http://www.sainte-luce-loire.com)

